

VENTE D'IMMEUBLE

Prenez avis, conformément aux prescriptions du paragraphe 1.0.1 de l'article 28 de la *Loi sur les cités et villes*, que la Ville de Lachute a vendu l'immeuble suivant :

ACHETEUR	LOT	PRIX
9470-3329 QUÉBEC INC.	Lot 6 493 504 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Deux- Montagnes	108 000,00 \$

Le 14 août 2023
(G-2023.15)

M^e Jasmine Bigras, greffière par intérim